

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 67 (1938)

Heft: 10

Rubrik: État du problème des écritures nouvelles : résumé du rapport qui à été présenté le 9 juin 1938, à la Conférence annuelle des écoles secondaires du canton, à Romont

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(On peut en parler ici parallèlement à d'autres sociétés ou plutôt, dans la première partie.)

Rôle spécial de collaboration de l'instituteur, membre et souvent directeur.

Attitude vis-à-vis de sociétés profanes ;

4. patriotique : sociétés de tir et de Jeunes-Tireurs.

Action du corps enseignant ;

5. sportif : nécessité de culture physique, même pour campagnards, travail de l'école primaire, des cours militaires préparatoires... travail qui peut être organisé en sous-section des groupements paroissiaux, avec entente.

Sociétés sportives de tout genre : football ; ski-club ; gymnastique (pupilles) ; vélocipédistes ; alpinistes ; natation ; leur nombre ; leur esprit ; avantages et dangers ; au point de vue religieux : sanctification du dimanche ; au point de vue moral.

Attitude à prendre.

N.-B. — Dans certains milieux, on essaie d'engager même les enfants des écoles.

Attitude de l'école vis-à-vis de ces abus.

Conclusion

Le rôle de l'école déterminé par son but : préparer à la vie totale, physique, intellectuelle, morale, religieuse.

Collaboration avec les Œuvres de Jeunesse. *Desiderata.*

Collaboration prudente aux autres œuvres locales. *Desiderata.*

Dévouement du maître dans sa classe et hors de la classe pour aider à former et conserver le « bon esprit public ».

Résultats : unité des cœurs obtenue par l'unité effective dans l'apostolat ou le devoir social chrétien.

Les membres du corps enseignant remettront leur travail à l'inspecteur d'arrondissement pour le 1^{er} novembre 1938. Les rapporteurs d'arrondissement enverront le rapport à M. Barbey, inspecteur scolaire à Vuadens, pour le 15 janvier 1939.

PARTIE NON OFFICIELLE

Etat du problème des écritures nouvelles

Résumé du rapport qui a été présenté le 9 juin 1938, à la Conférence annuelle des écoles secondaires du canton, à Romont.

Le mouvement de réforme de l'écriture date de longtemps déjà. En Suisse, M. Hulliger (Bâle) et M. Dottrens (Genève) s'y sont voués avec une compétence remarquable et un zèle d'apôtre, depuis plus de vingt ans.

Et ils ont fait école.

Par leurs ouvrages, par des conférences et des expositions de travaux d'élèves, ils ont gagné à leur cause un grand nombre d'adeptes et l'on peut bien affirmer que la question préoccupe actuellement la plupart des milieux pédagogiques, beaucoup de parents, de commerçants, de chefs de bureaux, etc.

Les changements apportés, à ce jour, aux anciennes méthodes, sont importants et les résultats obtenus paraissent démontrer l'opportunité du mouvement.

Cependant d'aucuns, nombreux encore, en doutent et l'on peut se demander, d'abord, au vu de certaines exagérations et d'erreurs aussi, commises par quelques pionniers et leurs partisans, ou par des maîtres un peu trop enthousiastes, si le problème a été bien posé en tous points.

Des divergences s'étant naturellement produites, un véritable désarroi, découlant du manque d'entente et de directives précises, risque de nuire bientôt à la cause de la réforme.

Cette cause, qui a été introduite avec, il est vrai, plus ou moins d'élan ou de réserve, dans presque tous nos cantons, mérite plus que jamais notre attention. Nous l'avons abordée assez tôt, en pays de Fribourg, et il nous a été agréable de constater qu'on a fait, en général, du très bon travail. Mais il reste beaucoup à faire et une sérieuse mise au point est maintenant devenue nécessaire.

Le problème se présente sous deux aspects :

1^o celui de l'écriture courante ;

2^o celui de l'écriture décorative.

Comme il s'agit, évidemment et avant tout, de l'écriture courante (car c'est bien celle-là que la réforme atteindra en définitive), il peut sembler de prime abord que le principal objet de notre étude est affaire d'enseignement primaire et, en conséquence, que seules les écritures décoratives nous concernent.

Erreur !

L'écriture décorative étant le plus souvent fonction de l'écriture courante en ce sens qu'elle l'accompagne et l'encadre en quelque sorte, il doit y avoir homogénéité entre elles. Et dès lors, quand les élèves qui nous arriveront des classes primaires pratiqueront une écriture que nous ne connaissons pas suffisamment nous-mêmes, que ferons-nous ?

Partant du principe que tout est perfectible ici-bas, et donc aussi l'écriture, nous applaudissons volontiers à toute initiative qui a vraiment comme fond la sollicitude constante dont les vrais pédagogues doivent faire preuve à l'égard des enfants qui leur sont confiés et nous retiendrons, des multiples données du problème, en premier lieu, celle-ci :

réformer l'écriture de base, c'est-à-dire celle des tout petits, pour leur permettre d'aborder avec plus de facilité et partant plus de joie,

les importantes disciplines, étroitement liées, de la lecture et de l'écriture.

Comment s'y est-on pris jusqu'ici ?

Les nombreux rapports, que nous avons consultés sur ce point, sont quasi unanimes. L'écriture dite « script » ou ce qui s'en rapproche est en grande faveur.

Nous verrons, un peu plus loin, que, malheureusement, les modèles adoptés ou tout au moins à l'essai ne sont pas encore l'idéal. Et puis l'on se demande à peu près partout (sauf peut-être à Genève où la question n'est pas loin d'être tranchée), si cette script pourra devenir l'écriture courante de la vie ?

Si M. Dottrens ose dire « que l'anglaise est en voie de totale disparition dans le canton de Genève », M. Perret, Directeur des Ecoles primaires et enfantines de la ville de Neuchâtel, dit d'autre part : « Le problème qui me préoccupe maintenant est le suivant : Quelle écriture donner à nos élèves avant leur sortie de l'école primaire ? »

M. Berger, professeur à Morges, dans son *Manuel d'écriture courante et ornementale*, 1937, écrit : « La script est destinée avant tout aux degrés inférieurs. »

Et M. le Professeur Remo Molinari, directeur du Musée pédagogique, Locarno, dit à son tour « que l'on s'est contenté pour le moment, dans le canton du Tessin après une longue discussion, de suggérer aux instituteurs de donner la préférence à l'écriture anglaise ».

Nos confédérés de Suisse alémanique, s'ils n'ont pas encore trouvé la solution définitive, n'en sont en tout cas plus aux types Hulliger des débuts. Nous signalons par exemple le « Richtalphabet » officiel, sinon obligatoire, de 1937, qui est au moins une tentative d'entente entre les principaux initiateurs ou propagateurs du mouvement de réforme chez nos voisins.

Mais Zurich envisage en ce moment un programme spécial (méthode Keller), et « dans les classes allemandes du canton de Berne, on enseigne ce que l'on appelle la « Bernerschrift » qui est une variante de l'écriture Hulliger ».

Le problème, certes, est vaste et complexe.

Il y a d'abord toute la question des caractères, il y a ensuite celles des méthodes et des programmes et enfin celles de la formation et de l'orientation des maîtres.

Nous basant, d'une part, sur ce que nos recherches personnelles nous ont appris et, d'autre part, sur les divers renseignements et les rapports que nous ont aimablement communiqués les nombreuses personnes à qui nous nous sommes adressés, nous croyons pouvoir résumer comme suit :

1° a) Faut-il envisager un seul type d'écriture, à travers toute la scolarité ?

et, dans l'affirmative, lequel ?

Sera-ce une écriture liée ou non liée ?

droite ou penchée ? avec ou sans pleins ?
de pression ou de traction ?

b) Au cas où l'on envisagerait une écriture plus facile pour les classes inférieures, quel en serait le type ? et quel serait l'autre, pour les classes supérieures ?

2° Quelle (s) méthode (s) d'enseignement adoptera-t-on ?

3° Qu'y aura-t-il lieu de faire, pour unifier le mouvement et pour marcher enfin et sûrement vers un réel progrès ?

Les réponses à ces questions ne pourront pas être données toutes aussi rapidement qu'on le souhaiterait. Elles doivent encore être étudiées à fond et sagement. Mais elles se préciseront sans aucun doute à mesure que convergeront les efforts de collaborateurs à la fois dévoués et clairvoyants. Grâce à l'apport précieux déjà fourni par ces derniers, il nous est possible d'en ébaucher l'esquisse suivante :

1° a) L'idéal serait sans doute en un seul type d'écriture à travers toute la scolarité, mais il le faudrait plus simple que l'anglaise.

On aime beaucoup (mais pas partout) l'écriture droite, non liée, à la plume mousse, pour les premières classes (jusqu'à la 3^{me} ou 4^{me}), mais on tient aussi, et presque partout, à une écriture liée pour les autres classes, et l'écriture classique liée et penchée pour tous les degrés compte encore de chauds partisans.

La suppression des pleins obtenus par pression est plus souvent accueillie favorablement en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

L'écriture de traction, à la plume en biseau, qui donne les pleins alternant avec les déliés (genre de bâtarde) est particulièrement prisée à l'heure actuelle.

b) On admet en maints endroits qu'on pourrait pratiquer 3 types d'écriture au cours de la scolarité primaire, soit : les majuscules simples (genre antique) chez les tout petits, la script aux degrés inférieurs et même aux degrés moyens, et une écriture liée ensuite.

2° La question des méthodes n'est pas moins importante que celle des caractères. Quand l'enfant écrit mal, la faute n'est pas imputable à ces derniers seulement. Aussi les maîtres et les maîtresses que le problème intéresse attendent-ils une méthode précise et les instructions y relatives. On fait confiance aux spécialistes.

3° Quant à l'unification du mouvement et aux directives nécessaires, on ne doute nullement que les autorités scolaires ne veuillent prendre, à bon escient, toutes mesures utiles.

Fribourg, le 30 mai 1938.

Pour la commission :

F. CAILLE, *prof.*